

AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Plan Local d'Urbanisme et mise à jour du zonage d'assainissement de la commune de MANTHES

Par arrêté n°13/2018. en date du 23 avril 2018, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et la mise à jour du zonage d'assainissement.

À cet effet, M. Thierry AWENENGO-ALBERTO, expert énergétique, ingénieur thermicien a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Manthes du 17 mai 2018 au 18 juin 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les

- 17 mai 2018 de 9 h à 12 h
- 24 mai 2018 de 14 h à 17 h
- 12 juin 2018 de 9 h à 12 h
- 18 juin 2018 de 14 h à 17 h

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à la Mairie, siège de l'enquête (1 place de la Mairie, 26 210 MANTHES), 17 mai 2018 au 18 juin 2018. Le dossier pourra également être consulté sur le site Internet de la Mairie (<https://manthes.fr>) pendant toute la durée de l'enquête.

Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête (Mairie de MANTHES / À l'attention du Commissaire enquêteur / 1 place de la Mairie, 26 210 MANTHES) ou à l'adresse de messagerie électronique suivante : enquetes@dalberto.org

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.